



Portrait de la biodiversité

Saint-Rémy-de-Provence



Aigle de Bonelli © Eric DIDNER  

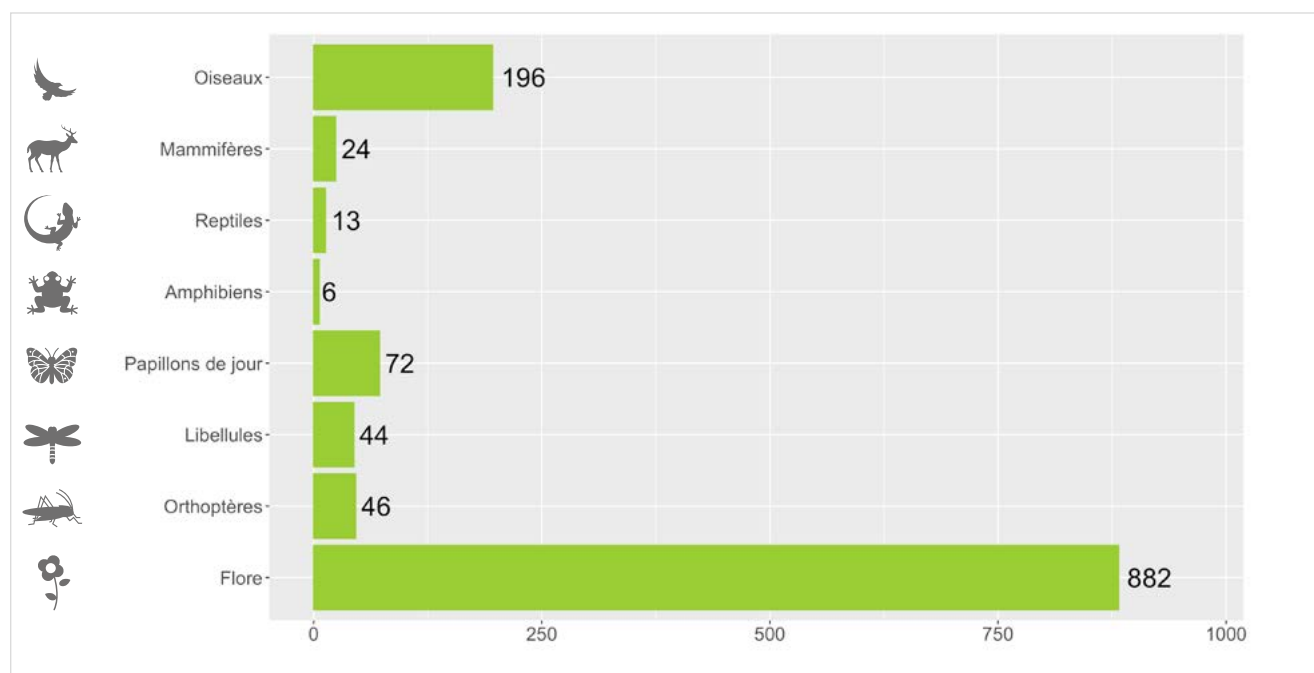


Localisation de la commune dans le département des Bouches-du-Rhône

La connaissance de la faune et de la flore sur votre commune

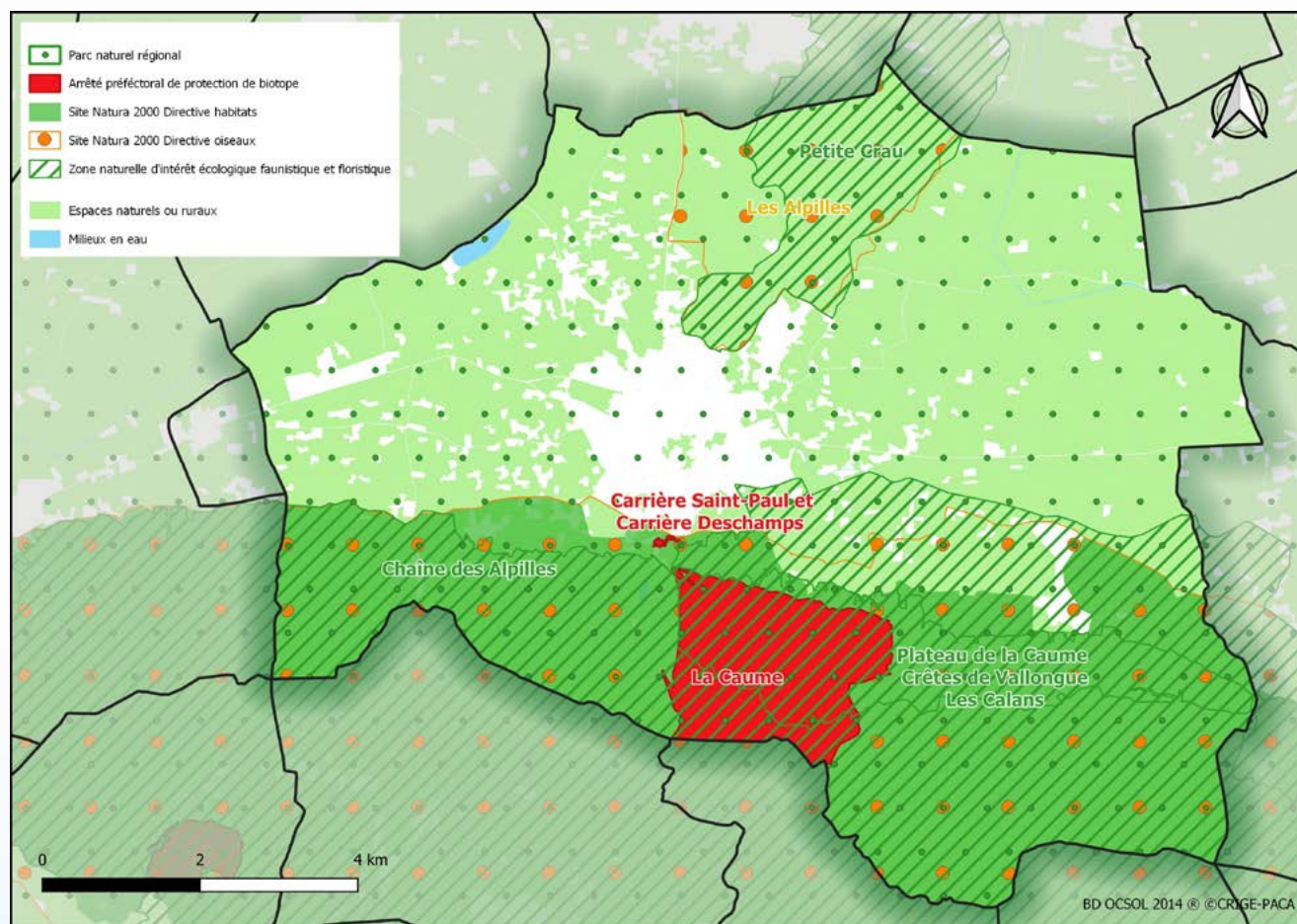
1449 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Saint-Rémy-de-Provence, soit 16% de la faune et de la flore terrestre recensées dans le département des Bouches-du-Rhône. 208 espèces sont protégées au niveau national. 31 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 45 à l'échelle régionale.

La compilation de 22 735 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Saint-Rémy-de-Provence (nombre d'espèces)

Les espaces naturels



Carte 1 : Cartographie des espaces naturels de Saint-Rémy-de-Provence

D'une superficie de 90 km² dont 100 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique, la commune de Saint-Rémy-de-Provence est composée à 89 % d'espaces naturels et ruraux.

Au sud, les paysages des **Alpilles** sont composés de garrigues à Chênes kermès se mêlant aux taillis de Chênes verts et aux Pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale¹. Les falaises accueillent la nidification de grands rapaces et constituent des gîtes pour des chauves-souris à forte valeur patrimoniale. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux. Les milieux humides temporaires accueillent des populations d'amphibiens adaptés au climat méditerranéen.

Au nord, la commune est située dans les **plaines agricoles rhodano-duranciennes** dont les paysages sont caractérisés par la présence de grandes cultures intensives, de maraichages et de vergers. Localement, quelques petits massifs calcaires plus secs sont cultivés de façon extensive en mosaïque avec des garrigues, des pinèdes ou des chênaies vertes. Les haies sont majoritairement composées de cyprès bien que certaines, plus diversifiées, soient présentes ponctuellement et accueillent des espèces cavicoles. Dans la plaine, un réseau de canaux et d'affluents du **Rhône** bénéficie aux espèces aquatiques communes.

Au sud, le **plateau de la Caume** héberge quelques espèces protégées au niveau régional et rares sur le territoire des **Alpilles** comme le Grand Ephèdre et l'Ophrys de Provence. Ailleurs sur la commune, l'ancienne carrière de Glanum est l'un des trois plus importants sites d'hivernage français d'une chauve-souris rare dans les Bouches-du-Rhône et protégée internationalement, le Minioptère de Schreibers.

L'écosystème urbain et péri-urbain n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'Homme.

¹ Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.



Des espèces de faune et de flore à observer

© Martin STEENHAUT



Vautour percnoptère

P **LR**

Plus petit vautour d'Europe, il est aussi le vautour le plus menacé au niveau mondial. En France, ce grand migrateur ne se reproduit que dans le sud où il trouve l'habitat, le climat et les ressources alimentaires favorables. Charognard, il s'alimente de cadavres de mammifères sauvages ou domestiques, d'excréments, etc. L'un des facteurs affectant la population française est le changement des pratiques pastorales entraînant une baisse de sa ressource alimentaire.

© Aurelien AUDEVARD



Minioptère de Schreibers

P **LR**

L'une des principales colonies d'hibernation en France de cette espèce méditerranéenne troglophile se trouve à Saint-Rémy-de-Provence et rassemble 10 à 12 000 individus (35 000 dans les années 90). Non loin, Orgon accueille l'une des plus grandes colonies de mise bas de la région. L'espèce peut parcourir chaque nuit de grandes distances (40 km) pour se rendre sur ses lieux d'alimentation (forêts feuillues, vergers, prairies, etc.) ; les déplacements s'effectuent le long des haies et des ripisylves.

© André SIMON



Lézard ocellé

P **LR**

Plus grand lézard de France, le Lézard ocellé est un hôte patrimonial des garrigues méditerranéennes et des cultures traditionnelles (oliveraies, amanderaies, vignes). Il affectionne les terrains pâturés extensivement et les zones occupées par le Lapin de garenne dont il utilise les anciens terriers. La présence de multiples gîtes est nécessaire pour cette espèce : fissures, terriers, tas de roche.

© Cassandra DURRET



Magicienne dentelée

P

Plus grand insecte d'Europe, la Magicienne dentelée ou « Langouste de Provence » est présente dans une grande variété d'habitats méditerranéens ouverts et ensoleillés : garrigues, pelouses steppiques, prairies sèches, zones de fourrés et de ronciers en lisière forestière.

© Marion FOUCHARD



Aurore de Provence

L'Aurore de Provence pond sur la Biscutelle, une fleur des pelouses sèches, lisières et bois clairs chauds et secs.

Bouches-du-Rhône

Le département des Bouches-du-Rhône se caractérise par une grande diversité de milieux qui accueillent un patrimoine naturel méditerranéen exceptionnel. Ainsi, il fait partie des territoires les plus riches en nombre d'espèces de France métropolitaine. Un total de 8 844 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 525 espèces sont protégées par la loi et 305 espèces sont actuellement menacées. Le département accueille la moitié de la flore régionale et plus de la moitié des espèces d'oiseaux présentes en France. Le portrait de la biodiversité continentale du département améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

Des actions pour vous engager en faveur de la biodiversité



Connaissances

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



Protection

Adopter une gestion différenciée des espaces verts. Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavagne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



Sensibilisation

Organiser des événements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hironnelles
© Daphné KLEJNOWSKI

Pour aller plus loin, contacter les services du Département : www.departement13.fr



Partenaires techniques

